



Vous avez perdu un objet ? Contactez la Police Municipale !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

Trousseaux de clefs, valises, doudous... On en retrouve, des choses, au poste de police !

Publié le 29 mars 2011



Vous avez perdu un bijou, un porte-feuille, un vélo...? Contactez le poste de Police Municipale de Wambrechies : votre objet perdu s'y trouve peut-être.

Tout objet trouvé sur le territoire wambrechitain est en effet déposé en bout de chaîne au poste de police. Qu'il ait été ramené en Mairie, au concierge du Complexe sportif Cibié ou à celui du château de Robersart, il finit toujours entre les mains de nos policiers municipaux.

Ils sont ensuite tenus de le garder un certain temps, fonction de la nature des objets. Voici quelques exemples :

- objet de valeur (bijou, montre, smartphone...), argent liquide, portefeuille, clefs : un an et un jour.
- papiers officiels (carte d'identité, passeport...) : 15 jours
- vêtement : 2 mois

Alors avant de contacter votre assurance, voire de remplacer l'objet perdu par un nouvel achat, ayez le réflexe d'appeler le poste de police municipale : ses coffres sont remplis d'objets hétéroclites



Vous avez perdu un objet ? Contactez la Police Municipale !

Publié sur le site Ville de Wambrechies (<https://www.wambrechies.fr>)

attendant patiemment leurs propriétaires.

Déclarer un objet perdu

Rien de plus simple : rendez-vous sur [le Portail de la Police Municipale](#) [1] et faites votre déclaration en ligne.

URL de la source (modifié le 17/02/2023 - 09:57): <https://www.wambrechies.fr/actualites/vous-avez-perdu-un-objet-contactez-la-police-municipale>

Liens

[1] <https://wambrechies.portailcitoyen.eu/>